DÉPARTEMENT DE LA VENDÉE 2e CIRCONSCRIPTION

Elections Législatives

SCRUTIN DE BALLOTTAGE DU 11 MARS 1973



L'U.D.R. a retiré son appui au député sortant, battu au premier tour.

André FORENS reçoit SEUL l'investiture de toutes les formations de la majorité. Il est le candidat d'union de

l'U.R.P.

Chères Electrices, Chers Electeurs,

Avec plus de 30 % des voix, vous m'avez placé **EN TETE DE TOUS LES CANDIDATS** au premier tour des élections législatives.

Je vous en remercie et je vous félicite pour votre volonté de poursuite de notre politique de paix et d'indépendance, de défense des institutions, de construction de l'Europe.

Par votre vote, vous avez également affirmé votre volonté que notre pays soit gouverné dans l'ordre et la sécurité et que soient intensifiés la **JUSTICE ET LE PROGRES SOCIAL.**

Demain comme hier, derrière le Président de la République, rejetant un Etat collectiviste, nous nous retrouverons, dans une **MAJORITE ELARGIE,** pour appliquer une politique libérale et d'union des français.

* *
*

Dimanche prochain votre vote sera capital. **Vos voix ne peuvent plus se disperser. Vous vous rassemblerez sur mon nom. Toute autre candidature serait facteur de division et entraînerait la menace de l'Union de la Gauche.**

C'est donc en toute confiance que je vous appelle à mener le combat pour la France.

Après mon élection à l'Assemblée Nationale, nous travaillerons tous ensemble pour l'**EXPANSION DU SUD VENDEEN ET LA PROMOTION DE NOS POPULATIONS AGRICOLES.**

Nous irons vers plus de justice et de progrès social à la recherche du bonheur de l'homme.

André FORENS

Avocat au Barreau,
Maire de Fontenay-le-Comte,
Conseiller Général de la Vendée.

UDR - CDP - RI - MSP

REMPLAÇANT EVENTUEL

Léon AIMÉ

Agriculteur,
Maire-Adjoint des Moutiers-les-Mauxfaits.



IMP. LORIOU - 85200 FONTENAY - ☎ 155